

L'option Ecrêtage des plus-values vous propose le transfert mensuel des plus-values d'un ou plusieurs support(s) vers le fonds en euros Sélection Rendement :

NOM DU FONDS BÉNÉFICIAIRE DE L'OPTION	CODE ISIN	Seuil de plus-values à partir duquel l'arbitrage de cette plus-value se déclenche (avec un min. de 5% puis par tranches de 1%)
Aeden France Croissance		%
Reyl European Equities B		%
Eastern European Convergence Fund		%
DWS Russia		%
Saint-Honoré Inde		%
Baring Hong Kong China Fund		%
JF Pacific Equity		%
Tocqueville Value Amérique		%
State Street Amérique Latine		%
Magellan C/D		%
Franklin Technology Fund N Eur Cap		%
Robeco Food & Agri Equities		%
BNP Paribas Energie		%
Barclays Ressources Naturelles		%
Carmignac Commodities		%
MLIF World Mining Fund		%
Dynalion Or		%
PF(LUX)-Water P		%
Elixime Défis Planète		%
Performance Environnement		%
Centifolia		%
Agressor		%
Richelieu Spécial		%
OFI Cible A		%
Elan Multisélection Spécial		%
123Convictions		%
Rouvier Valeurs		%
Keren Sélection		%
RP Sélection Carte Blanche		%
SGAM Index LPX 50 M		%
Objectif Actifs Réels		%
AGF Foncier		%
AXA Aedificandi		%
Oddo Immobilier		%
Cholet Dupont Immobilier		%
Global Property Securities		%
Elixime Sélection Real Estate		%
Global Real Estate Securities E		%
Asia Pacific Property A		%
CS Asian Property		%
Sélection Rendement		%
Petercam (L) Bond Higher Yield		%
CAAM Oblig Haut Rendement		%
Centrale Convertibles Euro		%
Métropole European Convertible Bonds		%
Trusteam Tactique Euro		%
Alteram Global Alternatif II		%
Olympia Stratégies Alpha		%
Moneta Long Short		%
BDL Alternatif Europe		%
Total		

Le souscripteur reconnaît être conscient que les supports financiers du contrat sont exposés aux fluctuations des marchés financiers. Il est précisé que l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur, et que celle-ci, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

En cochant cette case, le souscripteur reconnaît avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales n° HV 2008 valant notice d'information qui annulent et remplacent les conditions générales précédentes et en acceptent les termes sans réserve. Il reconnaît également avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales (prospectus simplifié(s)) des supports choisis.

AFIN D'ENREGISTRER VOTRE DEMANDE, IL EST INDISPENSABLE DE COCHER LA CASE CI-CONTRE.

Fait à, le
en deux exemplaires dont un m'a été remis.

Signature du souscripteur précédée de la mention "Lu et approuvé"

Photocopier puis retourner l'original à :
Assurances Crédit Mutuel Nord Europe - GESTION HEDIOS VIE
173 Bd Haussmann 75008 PARIS

Le souscripteur / assuré peut demander communication ou rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage d'ACMN Vie, de ses mandataires, des réassureurs ou des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé au siège social d'ACMN Vie (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978).